

VOTRE DÉPARTEMENT

N° 117 // SEPTEMBRE 2026 //

MAG TARN-ET-GARONNE

**LE DÉPARTEMENT
AUX CÔTÉS DES COLLÉGIENS**
RENTREE 2026

**INVESTIR AUJOURD'HUI
POUR PRÉPARER DEMAIN**



tarnetgaronne.fr

SOMMAIRE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Une nouvelle gouvernance P. 4

BUDGET 2026

Un budget responsable,
rigoureux et solidaire P. 6

INSTANTS CAPTÉS

P. 8

FOCUS

Tony Moggio, une aventure humaine P.10

TOURISME

Sport Nature 82,
une application accessible P. 11

SOLIDARITÉ

L'action sociale en milieu rural P. 18

EXPRESSIONS

P. 26

Septembre 2026 - Numéro 117

Publication du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Hôtel du département - 100 boulevard Hubert Gouze

82013 Montauban cedex

Tél. : 05 63 91 82 00

ISSN : 2739-5553 (en ligne)

ISSN : 2739-3445 (imprimé)

Directeur de publication : Jean-Claude Bertelli

Rédaction : direction de la communication en collaboration

avec les directions et services du Département

Conception graphique et mise en page :

direction de la communication

Photos : direction de la communication / Shutterstock (sauf mention)

1^{ère} de couverture : Création par **cousy**ARCHITECTURES d'une nouvelle
« proue » en béton blanc poli au collège Manuel Azaña
à Montauban de Roger Taillibert architecte

Impression : Agir Graphic

Ce magazine est disponible en version sonore réalisée par
l'Association des donneurs de voix

Bibliothèque sonore Claude Laplace - 20 avenue Jean Jaurès
BP 162 - 82000 Montauban - Tel. : 05 63 63 89 42

ÉDUCATION



La réussite des collégiens,
une priorité du Département

TERRITOIRES RURAUX



Une ambition maintenue



@departement.tarnetgaronne



@tarnetgaronne82



@departement.tarnetgaronne



Département de Tarn-et-Garonne



Conseil départemental de Tarn-et-Garonne



Être au rendez-vous

Une collectivité raisonne souvent en compétences. Les habitants, eux, parlent de leur vie, du collège de leurs enfants, de la route qu'ils prennent chaque matin, du gymnase où les plus jeunes se retrouvent après l'école, d'un parent âgé qui peut continuer à vivre chez lui.

Le Tarn-et-Garonne est un département où la proximité n'est pas une idée. C'est une façon de vivre. De nos campagnes à nos villes, les habitants attendent du Département qu'il soit à leurs côtés lorsqu'ils en ont besoin. C'est une force. Elle nous oblige.

Aujourd'hui, il m'appartient de présider un Département où les élus départementaux et les agents incarnent chaque jour cette exigence. Avec eux, je m'engage à poursuivre cette action au service de tous.

Au fond, une décision publique n'a de valeur que si elle rend la vie un peu plus facile à quelqu'un. C'est à cette mesure que nous voulons être jugés.

Être utile, c'est aussi savoir choisir. La situation budgétaire est plus contrainte qu'elle ne l'était hier. Elle nous oblige à faire des choix. Derrière les chiffres, il ne faut jamais perdre de vue l'essentiel. L'argent public n'est jamais abstrait : il est le fruit de l'effort de chacun. Chaque euro dépensé doit répondre à un besoin, tout en préparant l'avenir.

Les pages qui suivent en donnent quelques illustrations.

Je souhaite enfin saluer l'engagement de nos sapeurs-pompiers, professionnels comme volontaires. Tout au long de cet été, ils se sont mobilisés dans notre département, mais aussi en renfort des territoires durement touchés par les incendies. Leur courage, leur disponibilité et leur sens du devoir font honneur à notre territoire.

Être au rendez-vous, ce n'est pas faire de grandes promesses. C'est répondre présent.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Jean-claude Bertelli
Président du Conseil départemental



JEAN-CLAUDE BERTELLI : UNE NOUVELLE GOUVERNANCE FONDÉE SUR L'ÉQUILIBRE, LE COLLECTIF ET L'OUVERTURE

Élu de terrain depuis l'âge de 21 ans, élu du canton Quercy-Aveyron depuis 2015, Jean-Claude Bertelli incarne une vie dédiée au service du Tarn-et-Garonne. Il succède à Michel Weill à la tête du Département lors de la séance plénière du 13 avril, ouvrant ainsi une période de transition jusqu'au renouvellement de 2028. Il affiche la volonté affirmée de préserver l'indépendance de la collectivité et de placer l'action départementale au service des habitants.

« Cette élection m'honore et m'oblige. Il ne s'agit pas d'une victoire de camp, mais d'une responsabilité collective »

Les priorités : Souhaitant inscrire son action dans la continuité et la proximité, Jean-Claude Bertelli a fixé plusieurs priorités : renforcer les solidarités, poursuivre les investissements utiles aux Tarn-et-Garonnais, réparer les dégâts importants sur le réseau routier départemental et donner au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) les moyens nécessaires à ses missions.

Dans un contexte budgétaire contraint pour l'ensemble des départements, le président a également insisté sur une méthode :

« Il n'y aura ni révolution ni promesse intenable. Je préfère l'engagement à la promesse. »

Un exécutif qui rassemble toutes les composantes de l'assemblée

La nouvelle organisation départementale repose sur un équilibre entre continuité et évolution.

Le président peut déléguer une partie de ses fonctions aux vice-présidents et à des conseillers délégués.

Les vice-présidents :

Emmanuel Cros, 1^{er} vice-président au développement des espaces naturels ;
Marie-Claude Nègre, 2^{ème} vice-présidente aux affaires générales ;
José Gonzalez, 3^{ème} vice-président à l'insertion ;
Catherine Bourdoncle, 4^{ème} vice-présidente à l'aménagement du territoire ;
Michel Weill, 5^{ème} vice-président ;
Christiane Le Corre, 6^{ème} vice-présidente à la culture et au patrimoine ;
Jean-Luc Deprince, 7^{ème} vice-président à la voirie ;
Dominique Sardeing, 8^{ème} vice-présidente à l'éducation ;
Alain Belloc, 9^{ème} vice-président à l'environnement.

Les conseillers délégués :

Élisabeth Castagné : conseillère déléguée au personnel
Jérôme Beq : conseiller délégué à l'agriculture
Jean-Philippe Bésiers : conseiller délégué aux finances
Ghislain Descazeaux : conseiller délégué aux gens du voyage
Clarisse Heulland : conseillère déléguée aux affaires sociales
Bernard Pécou : conseiller délégué aux sports
Liliane Morvan : conseillère déléguée au tourisme
Cédric Vaissières : conseiller délégué au domaine départemental
Romain Lopez : conseiller délégué à la prospective médicale et au plan gérontologique

Sept commissions d'étude où les dossiers sont examinés avant leur présentation aux instances décisionnelles :

1^{ère} commission – Finances.

Président : Jean-Philippe Bésiers

2^{ème} commission – Personnel, affaires générales, emploi.

Présidente : Élisabeth Castagné

3^{ème} commission – Mobilités, infrastructures, routes et aménagement du territoire.

Président : Cédric Vaissières

4^{ème} commission – Solidarité, santé, habitat et insertion.

Présidente : Clarisse Heulland

5^{ème} commission – Agriculture, transition écologique, agroalimentaire, eau et déchets.

Président : Christian Astruc

6^{ème} commission – Éducation, enseignement supérieur, culture, patrimoine et sports.

Président : Bernard Pécou

7^{ème} commission – Ruralité, économie, tourisme, développement numérique et irrigation.

Présidente : Liliane Morvan

La commission permanente :

Composée de **30 élus départementaux** dont le président et les vice-présidents, la commission permanente examine et délibère sur les dossiers courants entre les séances plénières. Elle assure ainsi l'application concrète des politiques départementales.

Cette organisation traduit une volonté de fonctionnement collectif, au-delà des sensibilités politiques.

« Je veux travailler avec tous les élus, dans la transparence, et avec les agents, qui sont indispensables à l'action publique »

Jean-Claude Bertelli.



UN BUDGET RESPONSABLE, RIGOUREUX ET SOLIDAIRE



SOCIAL/SOLIDARITÉ 234,6 M€

dont :

- Aide sociale à l'enfance 55,4 M€
- Personnes handicapées 53,1 M€
- APA + personnes âgées 51 M€



VOIRIE 29,8 M€



ÉDUCATION 27,9 M€

- Collèges 23,6 M€
- Centre Universitaire 1,3 M€
- Autres 3 M€



ENVIRONNEMENT/ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 32,4 M€



REMBOURSEMENT DE LA DETTE 25,1 M€

- Remboursement en capital 19,9 M€
- Remboursement en intérêts 5,2 M€

En 2026, le budget du Département s'élève à 448,7 M€ au fonctionnement, intégrant le budget supplémentaire a

Adopté après le budget primitif, le budget supplémentaire ajuste les prév du Département et la fiabilité de ses orientations budgétaires. Il permet au SDIS, de poursuivre les investissements dans les collèges et le réseau ro les intempéries, tout en annulant le recours à un emprunt de 3 M€ grâce Cette gestion rigoureuse permet au Département de préparer l'avenir au territoire. Comme l'a rappelé le président Jean-Claude Bertelli : « *M l'énergie et les services publics de demain constitue notre priorité pour*



ACTIONS ÉCONOMIQUES

3,4 M€

•dont tourisme 1,7 M€



CULTURE/JEUNESSE/ SPORTS/VIE SOCIALE

11,9 M€



SÉCURITÉ/POMPIERS

12,9 M€



AUTRES

69,7 M€

- Administration générale
- Informatique et moyens généraux
- Entretien des bâtiments, logistique

LGV : 1 M€

Depuis 2022, des actions concrètes :

Soutien aux communes

Forte hausse des aides (77,5 M€ engagés), générant 120 M€ de travaux locaux

Investissements publics

Près de 250 M€ consacrés aux 18 collèges et aux équipements structurants

Mobilités et voirie

120 M€ pour moderniser les routes et anticiper les besoins liés à la LGV

Numérique

Déploiement accéléré de la fibre, plaçant le territoire parmi les mieux couverts

Agriculture et eau

Relance des politiques d'irrigation et valorisation des circuits courts

Tourisme et culture

Développement des mobilités douces et mise en valeur du patrimoine

€, dont 113,4 M€ consacrés à l'investissement et 335,3 M€ adopté en juin.

isions initiales à hauteur de moins de 1 %, confirmant la maîtrise financière et de renforcer plusieurs politiques prioritaires, notamment le soutien au outier, et d'accélérer la remise en état des routes départementales après e au fonds de sauvegarde versé par l'État.

du Tarn-et-Garonne en poursuivant les investissements indispensables *maîtriser nos finances tout en préparant les infrastructures, les mobilités, accompagner le développement du Tarn-et-Garonne. »*

INSTANTS CAPTÉS

ÉDUCATION

LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE EN VISITE AU CENTRE UNIVERSITAIRE

Le Département a accueilli Madame **Carole Drucker-Godard**, Rectrice de la région académique Occitanie, au Centre universitaire de Tarn-et-Garonne.

Cette visite a mis en lumière le rôle du campus montalbanais, qui accueille **près de 1 250 étudiants** chaque année, ainsi que les investissements engagés par le Département en faveur de l'enseignement supérieur.

La journée s'est poursuivie par le Dialogue territorial de la vie étudiante, réunissant les partenaires autour des enjeux liés aux conditions de vie et d'étude des étudiants.



CONCOURS DÉPARTEMENTAL

VILLES ET VILLAGES FLEURIS, RETOUR SUR LE PALMARÈS



Du 2 juin au 17 juillet, le jury départemental a parcouru le Tarn-et-Garonne pour évaluer les **106 communes participantes**, engagées pour le cadre de vie en Tarn-et-Garonne.

Fleurissement, qualité des espaces publics, préservation de la biodiversité, valorisation du patrimoine et implication des habitants étaient au cœur des critères d'appréciation du label national.

Découvrez le palmarès :



CULTURE

L'ÉTONNANT ÉTÉ A FAIT RAYONNER LA CULTURE DANS LES VILLAGES

De juillet à fin août, la **5^{ème} édition de L'Étonnant Été** a rencontré un beau succès avec **41 spectacles** proposés dans tout le Tarn-et-Garonne.

Théâtre, musique, danse, cirque et contes ont animé places de village, jardins et sites patrimoniaux, confirmant l'engagement du Département en faveur d'une culture accessible à tous, au plus près des habitants.



SDIS 82

LE DÉPARTEMENT REND HOMMAGE AUX SAPEURS-POMPIERS DU TARN-ET-GARONNE



Dans les jardins de l'Hôtel du Département, près de 200 sapeurs-pompiers représentant les **25 centres de secours** ont célébré la **Journée nationale des sapeurs-pompiers**. L'occasion de saluer l'engagement des 1 100 femmes et hommes du SDIS 82, qui ont réalisé près de 18 500 interventions en 2025, et de réaffirmer le soutien du Département à leurs missions à travers des investissements dans les casernes, les équipements et la formation.

80 ans du centre de secours de Montpezat-de-Quercy

Le Département a participé aux 80 ans du centre de secours de Montpezat-de-Quercy, en rendant hommage aux générations de sapeurs-pompiers engagés depuis 1946 au service de la population et en saluant l'engagement des équipes qui assurent aujourd'hui cette mission.



PROCHAINEMENT

**LE SALON DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
REVIENT !**

**LE 21 NOVEMBRE
2026, LE RENDEZ-
VOUS DES FUTURS
ÉTUDIANTS**



Fort du succès des deux premières éditions, le Département, en partenariat avec le Grand Montauban, organise le **Salon de l'enseignement supérieur (SES)**.

Destiné aux jeunes et à leurs familles, il permet de découvrir les formations post-bac et supérieures ainsi que les services liés à la vie étudiante.

À LA FORCE DES BRAS, TONY MOGGIO RELIE L'ATLANTIQUE À LA MÉDITERRANÉE

Combattre, performer, inspirer - Visages du sport en Tarn-et-Garonne



« Je ne marche plus, mais j'avance toujours. »

À l'occasion de la Fête départementale des Sports 2026, le Département a réuni plus de 800 acteurs du sport tarn-et-garonnais. **Bénévoles, arbitres, clubs et sportifs** ont été récompensés, avec un Grand Trophée décerné au **SCN Twirling Nègrepelisse, champion d'Europe junior**. La soirée a également été marquée par la présence de la marraïne, **Angéline Da Costa, footballeuse professionnelle**, et de **Tony Moggio, handbiker** au parcours inspirant, qui a marqué cette soirée par la force de son témoignage.

Le 17 juin dernier, Tony Moggio faisait étape à Castelsarrasin dans le cadre d'une aventure sportive et humaine hors du commun : relier Royan à Sète en handbike en suivant le Canal des Deux Mers. Un parcours de plus de 700 kilomètres effectué en 13 jours, uniquement à la force des bras.

Tétraplégique à la suite d'un accident de rugby, il est aujourd'hui conférencier et influenceur engagé pour faire évoluer le regard porté sur le handicap. Habitué des exploits sportifs, il met chacune de ses aventures au service d'un même objectif : démontrer que les obstacles peuvent être surmontés et promouvoir une société plus inclusive.

Qu'est-ce qui vous motive dans ce défi ?

« Montrer qu'une personne tétraplégique peut réaliser des exploits sportifs malgré un handicap lourd. »

Quel message souhaitez-vous transmettre ?

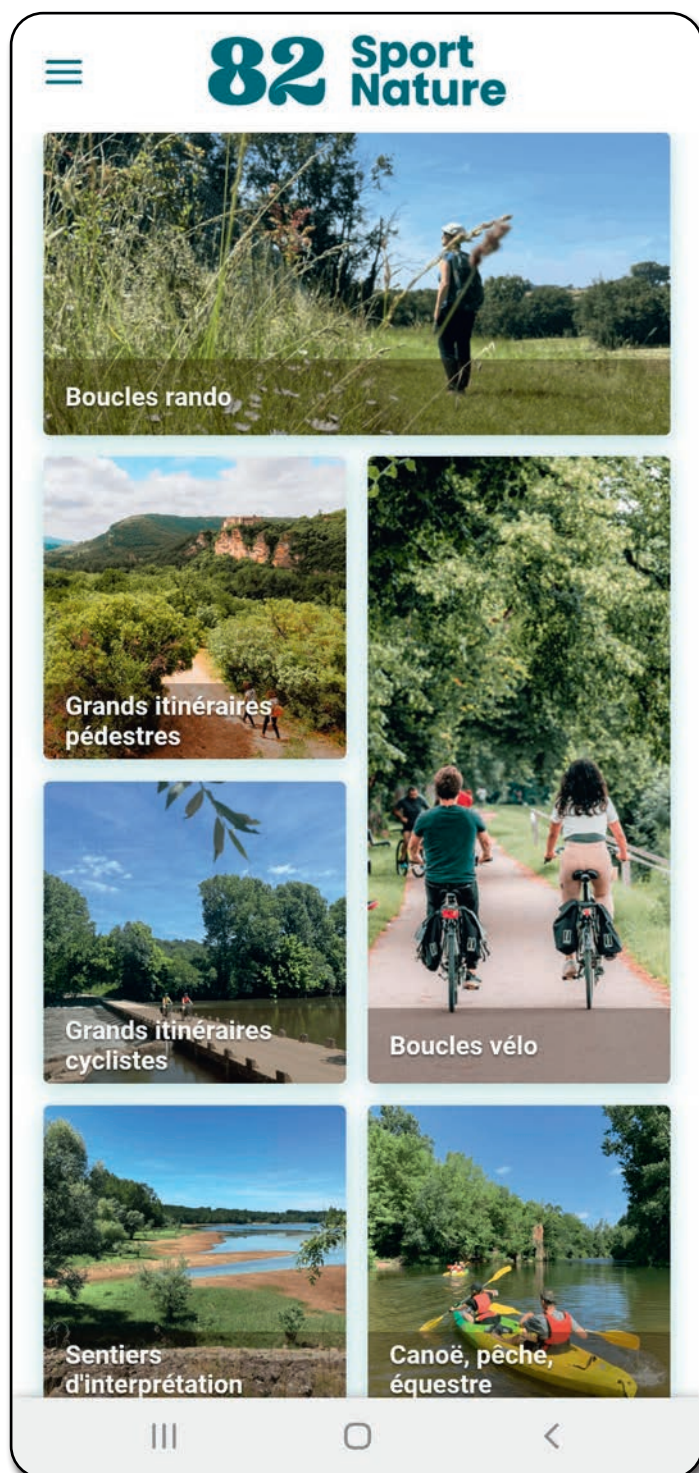
« Le handicap n'est pas un tabou : c'est une différence. On peut être touché par la vie mais continuer d'avancer. »

Le Département de Tarn-et-Garonne, mobilisé en faveur du sport accessible à tous et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, a apporté son soutien financier à cette initiative inspirante, empreinte de courage, de résilience et d'engagement.



Tony Moggio, invité d'honneur de la Fête départementale des sports 2026.

SPORT NATURE 82 UN OUTIL AU SERVICE D'UN TERRITOIRE CONNECTÉ ET ACCESSIBLE



Une appli gratuite dédiée aux randonnées et activités de pleine nature

Le Département propose **Sport Nature 82**, une application gratuite dédiée aux itinéraires de randonnée et aux activités de pleine nature dans tout le Tarn-et-Garonne.

Simple et accessible à tous, elle permet d'identifier rapidement des parcours adaptés : balade, sortie sportive ou découverte en famille.

Découvrir le territoire autrement

L'application recense de nombreux itinéraires et fournit les informations nécessaires pour organiser ses sorties en autonomie.

Elle valorise les paysages, les espaces naturels et les sites patrimoniaux du département, tout en encourageant la pratique d'activités physiques de proximité.

Nature, patrimoine et tourisme local

Des suggestions de sites culturels, d'hébergements et de restaurants situés à proximité complètent les parcours.

Une manière d'associer activité de pleine nature, découverte du patrimoine et soutien à l'économie locale, dans une logique de tourisme responsable.

Des fonctionnalités pratiques

- suivi des statistiques de parcours ;
- sauvegarde des circuits favoris ;
- historique des itinéraires réalisés.

→ facilitent l'organisation des sorties et encouragent une pratique physique régulière.

Cette application s'inscrit dans la politique de développement des activités de pleine nature conduite par Tarn-et-Garonne Tourisme, en lien avec le Département.

Sport Nature 82 est gratuite et disponible sur l'Apple Store et Google Play. À vous de jouer !





LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS, UNE PRIORITÉ DU DÉPARTEMENT

Chaque rentrée scolaire est l'occasion de rappeler l'engagement du Conseil départemental en faveur de la réussite des jeunes tarn-et-garonnais. Construction et entretien des collèges, restauration scolaire, investissements, accompagnement des familles, soutien aux projets éducatifs... Le Département mène une politique éducative ambitieuse qui place les collégiens au cœur de son action.

En 2026, 18 collèges publics accueillent les élèves du territoire, tandis que le Département accompagne également le fonctionnement des 6 collèges privés.

Des investissements qui se concrétisent

L'éducation demeure la priorité du mandat, avec un effort financier majeur consacré aux établissements scolaires.

Plusieurs opérations structurantes franchissent une nouvelle étape :

- L'extension du collège de **Lafrançaise** entre dans sa phase opérationnelle.
- À **Verdun-sur-Garonne**, le chantier du futur gymnase devrait débuter à l'automne,
- Au collège **Manuel Azaña**, les travaux d'extension démarrent cet été pour une durée prévisionnelle de **13 mois**.

Ces réalisations amélioreront durablement les conditions d'accueil, d'apprentissage et de travail des élèves comme des équipes éducatives.



Collège de Lafrançaise : vue du projet d'extension depuis la cour.



Collège de Verdun-sur-Garonne : vue du futur gymnase.

Au-delà des investissements matériels : de nombreuses politiques volontaristes au service des jeunes

Être moteur en matière de politiques éducatives, c'est aussi accompagner les collégiens au quotidien.

Avec « **Bien manger en Tarn-et-Garonne** », le Département favorise une restauration scolaire de qualité, privilégiant les produits locaux, les circuits courts et la lutte contre le gaspillage alimentaire.



Il soutient également l'apprentissage du **savoir-nager** en accompagnant chaque année les élèves de 6^{ème} dans leur parcours vers l'autonomie aquatique.

Autre nouveauté de la rentrée 2026 : le **chèque sport de 30 €** est désormais proposé à tous les élèves de 6^{ème}, qu'ils soient scolarisés dans le public ou le privé, afin de faciliter leur inscription dans un club sportif. **Au-delà de cette aide individuelle, le Département apporte également un soutien majeur au sport scolaire, notamment à travers l'UNSS, particulièrement dynamique sur le territoire.**



Découvrir, apprendre, s'engager

Le Département encourage l'ouverture culturelle et citoyenne des collégiens à travers de nombreux projets pédagogiques. Classes de découverte, séjours éducatifs ou linguistiques, visites et ateliers proposés par les Archives départementales, la Médiathèque, l'abbaye de Belleperche, l'Espace des Augustins ou encore la base de loisirs à Saint-Nicolas-de-la-Grave permettent chaque année à des milliers de jeunes de vivre des expériences enrichissantes.

Pour accompagner les collèges, un **guide des actions éducatives** recense l'ensemble de l'offre départementale et facilite la mise en œuvre des projets pédagogiques.



Le Département finance la formation aux **premiers secours (PSC1)**, afin que les collégiens acquièrent les gestes qui sauvent et deviennent des citoyens responsables.

Au quotidien, plus de 200 agents départementaux sont mobilisés dans les collèges pour contribuer au bon fonctionnement des établissements et au bien-être des élèves.



Les chiffres à retenir :

- ✓ **18 collèges publics ;**
- ✓ **6 collèges privés accompagnés ;**
- ✓ **27,9 M€** de budget consacré à l'éducation en **2026**, dont **23,6 M€** pour les collèges ;
- ✓ **48,5 M€** investis dans les bâtiments scolaires sur le mandat ;
- ✓ **10 417** élèves attendus dans les collèges publics.

UNE AMBITION MAINTENUE POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Dans un contexte budgétaire national contraint, le Département de Tarn-et-Garonne réaffirme son engagement en faveur des territoires ruraux. Il poursuit une politique volontariste, au plus près des communes et de leurs habitants, afin de garantir l'équilibre, la vitalité et l'attractivité de l'ensemble du département.

La ruralité en Tarn-et-Garonne

- **165 000 habitants** soit **63 %** de la population départementale ;
- **175 communes** de moins de 2 000 habitants, sur les 195 que compte le département ;
- **90 % du territoire** départemental.

Un soutien concret aux collectivités

Depuis 2021, le Département a consacré **80,5 M€** à l'accompagnement des communes, intercommunalités, syndicats de communes et EHPAD. 100 % ont bénéficié de ce soutien.

Cette action s'inscrit dans une démarche de proximité, construite avec les élus locaux.

Car la ruralité ne se résume pas seulement aux loisirs et à l'agriculture : elle suppose de garantir l'accès aux services publics, aux soins, à l'éducation, au logement, à l'emploi et au numérique.

Autant de conditions indispensables pour faire de chaque commune un véritable espace de vie.



EHPAD Le Parc à Montech.

Depuis 2021, les aides départementales ont notamment permis de financer :

- ✓ 20 M€ pour les bâtiments communaux et leur rénovation énergétique ;
- ✓ 15,4 M€ pour la voirie communale ;
- ✓ 12 M€ pour les aménagements de bourg ;
- ✓ 5,4 M€ pour les projets liés à l'environnement (eau, assainissement, déchets) ;
- ✓ 4,2 M€ pour les équipements sportifs ;
- ✓ 3,9 M€ pour les écoles ;
- ✓ 2 M€ pour les équipements culturels et patrimoniaux.

Orgueil : un centre-bourg repensé pour l'avenir



Le Département accompagne les communes rurales dans leur transformation et leur dynamisme. À Orgueil, près de 600 000 € d'aides ont permis de réhabiliter le centre-bourg, de rénover la mairie et de créer un pôle commercial.

Ces aménagements renforcent la sécurité, améliorent le cadre de vie pour les habitants et contribuent à l'attractivité de la commune. Ils illustrent la volonté du Département de soutenir des projets qui conjuguent développement, qualité de vie et préservation de l'identité locale, afin de faire des villages ruraux des territoires accueillants, dynamiques et tournés vers l'avenir.



TARN-ET-GARONNE CONSEILS COLLECTIVITÉS (TGCC) : L'INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE AUX CÔTÉS DES COMMUNES RURALES :

Construire une salle communale, rénover une école, aménager un équipement public... Derrière chaque projet communal, il y a des démarches techniques, administratives et financières souvent complexes.

Pour aider les petites communes à transformer leurs idées en réalisations concrètes, dans des conditions techniques, financières et juridiques sécurisées, le Département met à leur disposition depuis 2016 un service d'ingénierie entièrement gratuit : **TGCC**.



1

Transformer l'idée en projet solide

Analyse du besoin
Aide à la définition du programme
Estimation prévisionnelle du coût

2

Trouver les financements

Identification des subventions mobilisables
Aide au montage des dossiers
Optimisation du plan de financement

3

Choisir les bons professionnels

Organisation des marchés publics
Sélection des architectes et bureaux d'étude
Respect du Code de la commande publique

Un projet sera accompagné pendant 28 mois en moyenne.

Pourquoi cela prend du temps ?

Le délai qui s'écoule entre l'idée initiale et le démarrage des travaux sert à :

- **Mûrir le projet** : vérifier sa faisabilité technique et financière
- **Construire un financement solide** pour limiter le reste à charge de la commune
- **Respecter les règles de la commande publique**, garantes de transparence
- **Sécuriser juridiquement chaque étape pour éviter les retards ou les recours**
- **Adapter le projet aux besoins réels des habitants**

149 opérations prises en charge par TGCC depuis 2021

Éligibilité :

- ✓ Communes de moins de 5 000 habitants
- ✓ Communautés de communes de moins de 40 000 habitants

→ 187 communes éligibles sur 195

Coups d'œil sur quelques réalisations

Castelferrus – 502 habitants - un projet global de cœur de village

- Sécuriser et valoriser les abords du patrimoine communal et l'accès à l'école en apaisant la circulation des lotissements jusqu'à l'entrée du bourg.
- Végétaliser les espaces publics pour améliorer le cadre de vie.

→ Recherche d'équilibre entre sécurité, mise en valeur du patrimoine et maintien de la vie rurale (tracteurs, commémorations, école, habitat).



Marignac – 101 habitants (2000 m² aménagés) projet en cours - aménagement de l'entrée Ouest du centre bourg

- Construction de 2 logements (T3 et T4) avec réemploi de la pierre de l'ancienne bâtisse et intégration paysagère végétalisée.
- Création d'un cheminement piéton permettant un accès sécurisé au centre du village.
- Réalisation d'un local de chasse au cœur du bourg.

→ Une opération qui contribue à la revitalisation du centre bourg, favorise les mobilités douces et participe au maintien du lien social dans la commune.

Montricoux - 1200 habitants (202 m² aménagés) - création d'une Maison d'Assistants Maternelles dans une ancienne maison du village

- Renforcement de l'offre de garde sur le territoire : 16 enfants, 4 assistantes maternelles.
- Aménagement d'espaces extérieurs adaptés.
- Réhabilitation du bâti existant avec une attention portée aux économies d'énergie et à la valorisation du patrimoine.

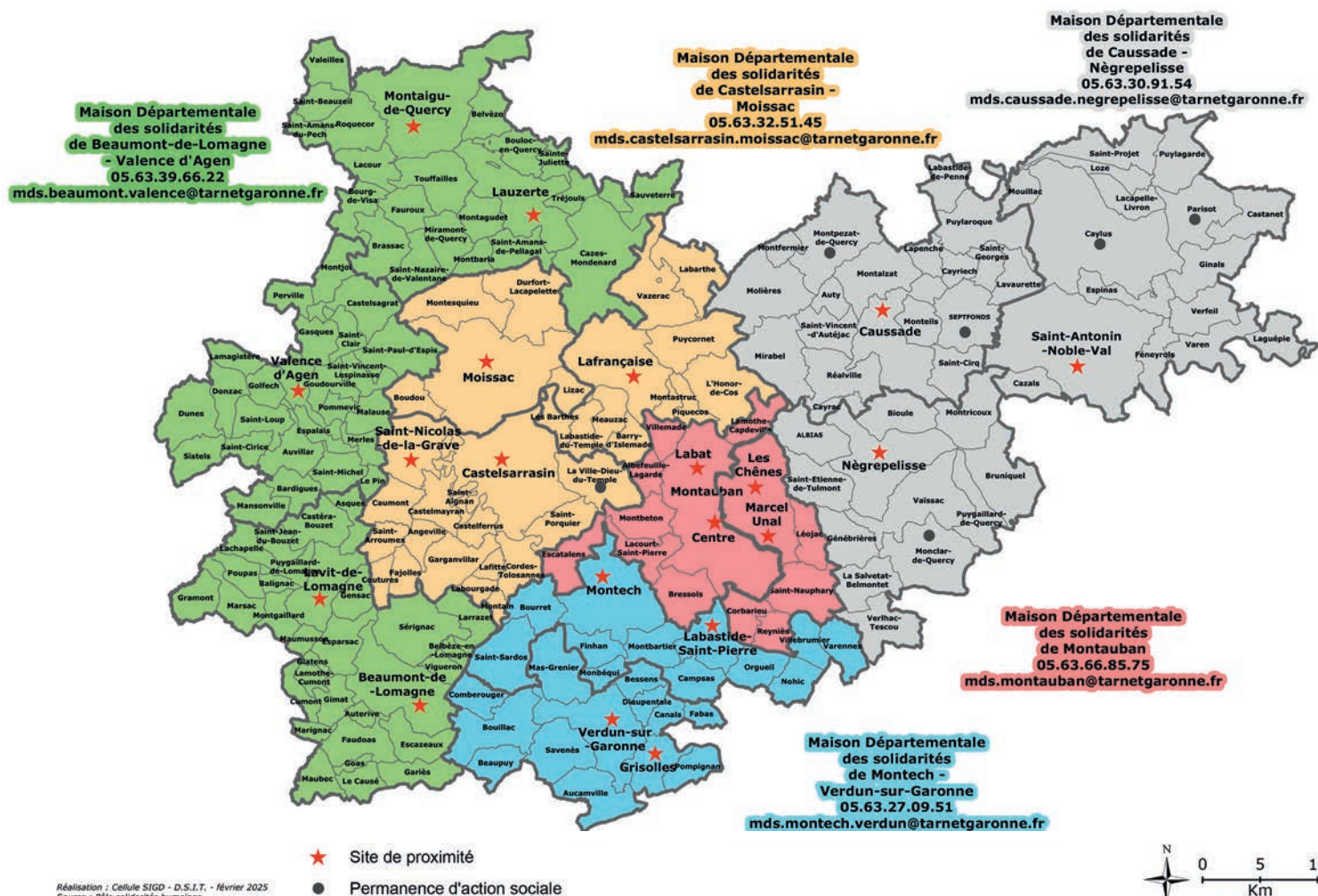
→ Un équipement qui limite les déplacements vers les communes voisines et participe au maintien des services, de l'emploi et du lien social au cœur du village.



Au-delà du soutien direct aux projets des communes, la prise en compte de la ruralité c'est aussi la territorialisation des services du Département, c'est-à-dire le maintien humain des propres services du Département au sein des territoires ruraux.

L'ensemble des programmes portés par le Département vise à **préserver et renforcer les conditions de vie en milieu rural aussi bien dans le domaine de la santé, du social, de la sécurité civile, de l'éducation, du numérique, du logement et de l'énergétique.**

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS : la présence humaine du Département en milieu rural



Avec ses Maisons départementales des solidarités (MDS), le Département garantit un accès de proximité aux droits, aux services et à l'accompagnement social.

Ouvertes à tous, les MDS proposent un accueil médico-social inconditionnel : chacun peut y être reçu, écouté et orienté. Derrière ces lieux, des équipes engagées, présentes sur le terrain, au plus près des habitants.

Un réseau de proximité

- ✓ 5 MDS sur le territoire
- ✓ 20 sites de proximité
- ✓ 6 lieux de permanences d'action sociale
- plus de **270** professionnels mobilisés

Les métiers

Assistants sociaux, puéricultrices, référents autonomie, infirmiers, éducateurs spécialisés, secrétaires médico-sociales, conseillères en économie sociale et familiale...
Interviennent aussi, selon les besoins : sages-femmes, psychologues, psychologues prévention adulte, médecins pour les 0-6 ans.

ACTION SOCIALE EN MILIEU RURAL



À Saint-Antonin-Noble-Val, loin des grands centres urbains, la solidarité passe par des rencontres, des déplacements, du temps consacré aux usagers. Parfois au bureau, souvent au domicile des personnes.

Une démarche d'« aller vers » l'utilisateur

En milieu rural, la mobilité est souvent le premier frein : distance, absence de transport, isolement. Les équipes se déplacent régulièrement chez les usagers.

Le « aller vers » fait partie de leur quotidien. Les visites à domicile instaurent une confiance qui facilite l'accompagnement.

Pour les jeunes parents, les personnes âgées ou les habitants en situation de fragilité, ces déplacements facilitent l'accès à l'aide, aux droits et à des conseils en santé.

Pour l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), l'évaluation se fait au domicile, avec un objectif clair : favoriser le maintien dans l'environnement de vie lorsque cela est possible.

« C'est un travail de prévention avant d'être un travail de protection. » précise l'équipe de la Maison départementale des solidarités de Saint-Antonin-Noble-Val.



Locaux de la future MDS de Moissac (ancien Crédit Agricole) acquis par le Département pour remplacer le site actuel loué devenu inadapté. Travaux prévus début 2027 pour une durée estimée à dix mois.

Une approche globale pluridisciplinaire

Les MDS ne traitent pas un problème isolé : elles prennent en compte l'ensemble d'une situation. Insertion, parentalité, isolement, précarité énergétique, perte d'autonomie... les réponses se construisent collectivement.

La pluridisciplinarité est une force. Les professionnels travaillent en interaction permanente pour adapter l'accompagnement.

« Dès qu'une difficulté est repérée, nous échangeons entre professionnels pour que la personne soit accompagnée dans toutes les dimensions de sa situation. » Charlotte, puéricultrice.

Prévenir plutôt que réparer

En matière d'enfance aussi, la priorité est donnée à la prévention. L'Accompagnement éducatif à domicile (AED) constitue la réponse la plus fréquente. Les mesures judiciaires restent exceptionnelles.

« On distingue clairement prévention et protection. L'idée est d'intervenir avant qu'une situation ne s'aggrave. » Nadia, éducatrice spécialisée.

Les équipes interviennent aussi dans les écoles et travaillent en lien étroit avec les communes.

Une solidarité construite avec les acteurs du territoire

L'isolement, la précarité, les difficultés d'accès aux soins spécialisés ou à l'emploi font partie des réalités du monde rural. Mais la ruralité présente aussi des atouts.

« Ici, le lien avec les partenaires est direct. Les associations, les communes, les écoles... on est identifié et on coopère facilement. » Christophe, assistant social. Cette coopération quotidienne permet d'identifier les besoins spécifiques de chaque territoire et d'adapter les réponses.

Dans les zones rurales, où l'isolement peut peser, cette proximité renforce la confiance et facilite l'accès à l'accompagnement.

Transport adapté : le Département aux côtés des familles

Chaque année, le Département de Tarn-et-Garonne assure le transport scolaire des élèves en situation de handicap, de leur domicile à leur établissement (sur avis médical de la MDPH).

Pour l'année 2025-2026 :

- ✓ 250 élèves transportés par des sociétés privées (taxis)
- ✓ 37 familles indemnisées via un remboursement
- ✓ 75 circuits dédiés
- ✓ 1,54 M€ de budget annuel

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS EN TARN-ET-GARONNE

Garantir l'accès aux soins pour tous est un enjeu majeur, particulièrement en milieu rural. En Tarn-et-Garonne, le Département agit aux côtés des collectivités notamment pour le développement des structures médicales de proximité, mais aussi en lien avec un réseau impliqué du partenariat santé. L'objectif commun étant de soutenir l'installation et fidéliser les professionnels de santé.

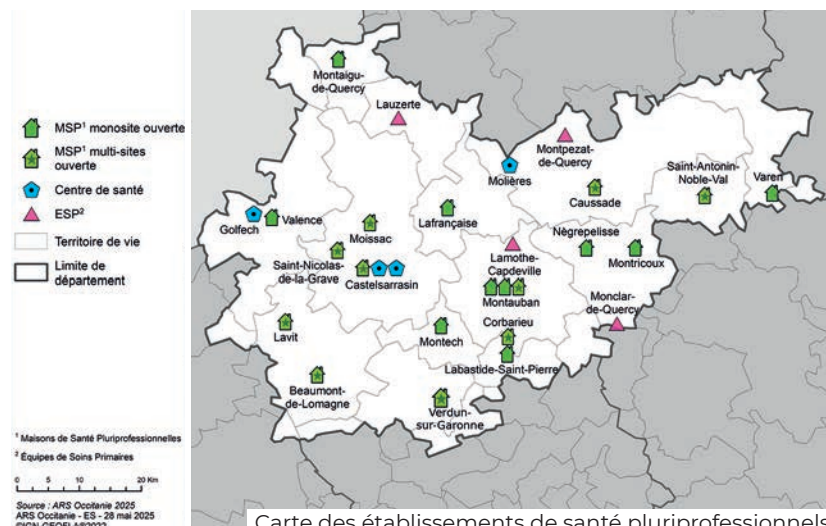
Développement des structures de santé

Le Tarn-et-Garonne compte **18 Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)** et **5 centres de santé**.

Le Département soutient financièrement la création et la rénovation de ces structures portées par les collectivités afin de renforcer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.



Maison de santé pluriprofessionnelle de Saint-Antonin-Noble-Val



Carte des établissements de santé pluriprofessionnels



Repères :

✓ Maison de Santé Pluriprofessionnelle :

Regroupement d'une équipe pluriprofessionnelle en libéral partageant un projet de santé commun et de prise en charge coordonnée du patient.

✓ Centres de santé :

Regroupement d'une équipe de professionnels de santé salariés par une collectivité, un G.I.P., une association,... autour d'un projet de santé commun et de prise en charge coordonnée du patient.

✓ G.I.P. « Ma Santé, ma Région » :

Groupe d'Intérêt Public créé par La Région Occitanie en 2022, dont le Département est membre fondateur, avec les facultés de médecine d'Occitanie et des collectivités. L'objectif est de salarier des médecins dans des centres de santé installés dans des zones sous-dotées en médecins. Dans cette dynamique, le 1^{er} centre de santé porté par le G.I.P. a ouvert en octobre 2025 à Verdun-sur-Garonne. Deux autres centres sont toujours en recherche de médecins (Laguépie/Varen/Parisot, et Castelsarrasin/Saint-Porquier/La Ville-Dieu-du-Temple).

Attractivité médicale : attirer et fidéliser les futurs médecins

Dans le cadre de l'accueil des internes en médecine générale et des candidats à l'installation, un service d'accueil du Département leur est dédié pour les informer sur les logements, la mobilité, les structures médicales, et les nuitées « MédiCtour » offertes aux médecins candidats en visite d'une structure de santé.

Le Conseil départemental organise ponctuellement des animations sportives ou culturelles, la soirée

d'accueil des internes, des stands sur salon dédié ainsi que l'envoi d'une newsletter culturelle.

Il participe également à des rencontres universitaires pour promouvoir le territoire auprès des étudiants en médecine. Des stages d'immersion, notamment avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 82), leur sont aussi proposés.



Former aux métiers de la santé

Le Département soutient les organismes de formation aux métiers de la santé implantés au Centre universitaire de Tarn-et-Garonne :

IFMS / Institut de formation aux métiers de la santé
avec le Centre hospitalier de Montauban

- ✓ 256 infirmiers
- ✓ 58 aides-soignants

IFMEM / Institut de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale avec le CHU de Toulouse

- ✓ 36 manipulateurs radio

4 maisons des internes

Pour faciliter l'arrivée des étudiants en médecine et/ou des médecins remplaçants, des logements de qualité existent sur le territoire. Ces studios ou chambres individuelles avec espaces partagés sont portés et gérés par les communes de Caussade, Montauban, Saint-Nicolas-de-la-Grave et Valence d'Agen ; au total, près de 30 places leur sont mises à disposition.

Le médicobus : la santé mobile

Le Département finance à hauteur de 50 000 € l'acquisition du cabinet médical mobile porté par l'association APAS82. L'aménagement de ce médicobus est en cours de finalisation et les premières permanences itinérantes débiteront dès le mois de septembre dans des secteurs prioritaires. Les habitants sans solution de soin et/ou rencontrant des difficultés pour se déplacer pourront ainsi se rapprocher de cette nouvelle offre médicale mobile, une première en Tarn-et-Garonne.

Soutenir les infirmiers en pratique avancée (IPA)

Le Département vient de mettre en place une bourse destinée aux infirmiers libéraux s'engageant dans une formation d'Infirmier en pratique avancée (I.P.A. - spécialité « poly-pathologies chroniques »). En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à exercer comme I.P.A. sur le Tarn-et-Garonne pendant au minima 5 ans.

Ce dispositif vise à encourager l'installation d'infirmiers IPA qui assurent des primo-consultations et certaines prescriptions sous l'autorité de médecins, ce qui permet de libérer des créneaux de consultations médicales, réduisant ainsi les délais de prise en charge des patients.

Des installations encourageantes

Depuis 2020 en Tarn-et-Garonne, on compte 54 installations de médecins généralistes, dont 21 suite à leurs stages d'internat sur le territoire. Dès novembre prochain, ce n'est pas moins de 26 médecins juniors* qui seront accueillis sur les différentes structures de santé pour renforcer les équipes du territoire.

Pour l'Occitanie, c'est en Tarn-et-Garonne qu'on compte le plus de médecins juniors pour cette première session, un signe que le territoire tire profit des actions menées au titre de l'attractivité médicale, et ce grâce à l'implication de tout le réseau (professionnels accueillants, structures médicales, partenariat, situation géographique, patrimoine, gastronomie...).

* étudiants en dernière année de médecine générale intégrant ce dispositif récemment mis en place par l'État.

LOGEMENT : LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

Rénover, adapter, améliorer le logement : les aides de l'ANAH

« MaPrimeRénov' Parcours Accompagné, MaPrimeAdapt', Ma Prime Logement Décent... » Derrière ces dispositifs nationaux proposés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), un acteur local : le Département.

Dans quel but ?

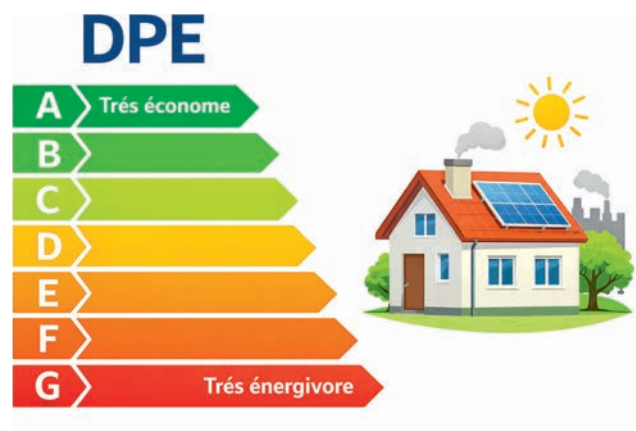
- ✓ améliorer les logements privés existants sur tout le territoire départemental (hors territoire GMCA, qui dispose de sa propre délégation)
- ✓ réduire les factures d'énergie
- ✓ rénover les logements dégradés
- ✓ adapter un logement pour un maintien à domicile

Pour qui ?

- ✓ les propriétaires occupants de logements de plus de 15 ans
- ✓ sous conditions de ressources
- ✓ les propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover un logement locatif

Ces aides sont déployées localement par le Département qui est délégataire des « aides à la pierre » : le service habitat du Département instruit les dossiers, oriente les habitants, vérifie l'éligibilité des projets et calcule le montant des subventions.

15 M€ consacrés en 2025 aux travaux des particuliers
→ 464 logements rénovés



Le Département participe au financement d'un accompagnement de proximité assuré par les Espaces conseil France Rénov'.

- ✓ un conseil gratuit
- ✓ un accompagnement impartial
- ✓ une aide pour monter son dossier
- ✓ une protection contre les pratiques malveillantes
- ✓ 35 permanences réparties sur le territoire

Contact : CAUE 82 (18 permanences) - 05 67 92 82 82 - caue@tarnetgaronne.fr

PETR Midi Quercy (17 permanences) - service habitat - Espace France Rénov' - 05 63 67 75 95
ecorenov.midiquercy@gmail.com

À noter : depuis 2026, un rendez-vous personnalisé avec un conseiller France Rénov' est désormais obligatoire, avant le dépôt de la demande d'aide MaPrimeRénov' Parcours Accompagné.

Se maintenir dans son logement grâce à l'accompagnement social : le Fonds de solidarité logement (FSL)

Un accident de la vie, une baisse de revenus ou des factures trop lourdes peuvent fragiliser la situation d'un ménage et menacer son logement.

Pour y répondre, le Département mobilise, via les travailleurs sociaux des Maisons départementales des solidarités, le Fonds de solidarité logement (FSL). Sous conditions de ressources, il peut accorder des aides financières pour l'accès au logement, la caution ou les impayés d'eau et d'énergie, ainsi que proposer un accompagnement adapté.

Ces mesures d'accompagnement social permettent :

- de prévenir les expulsions
- de stabiliser une situation fragile
- un maintien durable dans le logement

En 2025 : 550 000 € d'aides versées (subventions et prêts).

LE NUMÉRIQUE À PORTÉE DE TOUS

Le numérique s'invite désormais dans chaque geste du quotidien. Pour que personne ne reste sur le bord du chemin, le Département coordonne un réseau de 14 conseillers numériques répartis sur tout le territoire.



À Castelsarrasin, nous avons rencontré Dorian Baysse, l'un de ces visages de la proximité.

Au plus près des habitants, l'accompagnement sur mesure des conseillers numériques

Qu'il s'agisse d'envoyer un premier e-mail, de dompter un ordinateur ou de réaliser des démarches administratives complexes, l'objectif est le même : l'autonomie. Dorian intervient auprès de tous les publics, des adolescents aux seniors.

« On est là pour aider les habitants à se sentir plus à l'aise avec des outils devenus indispensables. Nous les recevons sur place, mais nous intervenons aussi à domicile si nécessaire. »

L'accompagnement s'adapte aux besoins réels. Le conseiller ne se contente pas de former, il met aussi du matériel à disposition pour réduire la fracture matérielle.

Un réseau de partenaires locaux

Le travail des conseillers ne s'arrête pas aux murs de leur bureau. Pour toucher un maximum d'habitants, ils tissent des liens avec les acteurs clés de la vie locale : services jeunesse, EHPAD, France Travail ou encore la Mission locale.

« Nous travaillerons prochainement avec le lycée Jean-de-Prades autour d'un job dating. Nous menons aussi des projets intergénérationnels et participons à des forums sur l'engagement ou le travail à l'étranger. »

« L'objectif est aussi de mieux faire connaître notre rôle, explique Dorian. Beaucoup d'habitants ne savent pas encore que nous sommes là pour les aider, en complément des France Services. »

Transition fibre : Ne restez pas déconnectés

Depuis fin 2024, la fibre optique est accessible à tous les Tarn-et-Garonnais via le réseau Octogone Fibre. Alors que la fin de l'ADSL approche, sous l'impulsion du Département, **Tarn-et-Garonne Aménagement (TGA)** vous épaula dans cette transition.

Besoin d'aide ?

contact@82amenagement.fr - 05 67 05 52 00

L'EAU, L'ASSAINISSEMENT, LES DÉCHETS : AU SERVICE DU QUOTIDIEN

Le Département de Tarn-et-Garonne accompagne les communes et intercommunalités pour garantir des services indispensables à la vie quotidienne. Il soutient financièrement les investissements qui contribuent à la modernisation des équipements et veille ainsi à l'équilibre entre qualité de service et maîtrise des coûts. De plus, il définit une stratégie départementale pour mieux organiser ces services.

L'eau potable, une ressource à protéger

Chaque année, près de 20 millions de m³ d'eau sont prélevés pour alimenter le département. Ils proviennent principalement de la Garonne, du Tarn, de l'Aveyron et de la Gimone, ainsi que de sources naturelles au nord-est du territoire.

Production :

L'eau est traitée dans 26 stations de production. Les traitements varient selon l'origine de l'eau, notamment pour éliminer matières organiques et micro-polluants. Le Département participe à la protection des captages afin de prévenir toute pollution.

Distribution :

Une fois potable, l'eau est acheminée jusqu'aux habitants grâce à un réseau d'environ 8 300 km de canalisations. Les trois quarts du service sont gérés par des opérateurs spécialisés (Véolia, Saur), le reste est assuré directement par les collectivités.

Quelle est la qualité de l'eau ?

Les contrôles sanitaires réalisés par l'Agence Régionale de Santé confirment une eau de bonne qualité bactériologique.

Combien ça coûte ?

En 2024, le prix moyen de l'eau est de 3,08 € par m³. Il peut être plus élevé en zone rurale, où moins d'abonnés financent l'entretien des réseaux.

Les défis actuels pour les collectivités :

- une ressource en eau de qualité et en quantité suffisante,
- des traitements adaptés aux micro-polluants.

L'assainissement : garantir la salubrité des milieux pour les rivières et la santé

Après usage (cuisine, salle de bain, toilettes), l'eau doit être collectée et traitée avant son retour au milieu naturel afin de protéger les rivières, les sols et la santé de tous.

Sur 195 communes, 136 disposent d'un réseau collectif relié à 140 stations d'épuration. Les autres foyers sont équipés de dispositifs d'assainissement individuels.

Le Département soutient la construction et la modernisation des stations et des réseaux, au côtés de l'Agence de l'eau et apporte une assistance technique aux collectivités rurales (via le SATESE).

64 % des stations et des réseaux sont gérés en régie, le reste par des sociétés privées.

Les défis actuels pour les collectivités :

- favoriser des systèmes d'épuration rustiques, économes en énergie,
- valoriser les boues issues du traitement (épandage agricole, compostage ou méthanisation).



Les déchets : un service organisé à l'échelle du département

Pour moderniser et organiser le traitement des déchets, le Département a créé le Syndicat départemental des déchets de Tarn-et-Garonne (SDD 82), qu'il soutient financièrement.

Le SDD 82 assure le transfert et le traitement des déchets dans 142 communes du département.

Ses objectifs sont : réduire la production de déchets, développer le réemploi et le recyclage.

Le SDD 82 c'est :

- sensibiliser aux bons gestes,
- inciter à la collecte sélective des produits recyclables,
- 23 déchetteries publiques,
- 2 déchetteries réservées aux professionnels,
- 4 recycleries pour favoriser le réemploi.



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS
TARN-ET-GARONNE

Le tri des bio-déchets :

Obligatoire depuis 2024, chaque habitant doit pouvoir trier ses déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...).

- des composteurs individuels sont proposés gratuitement ou à prix modique ;
- dans les zones plus urbaines, des bornes de collecte et des sites de compostage partagés ont été installés.

Quelques chiffres clés

En moyenne, un habitant du territoire géré par le SDD 82 produit **538 kg de déchets par an**. Ils sont traités de la façon suivante :

- ✓ 36 % : ordures ménagères enfouies
- ✓ 3 % : valorisation énergétique
- ✓ 20 % : recyclage (emballages, papiers, verre)
- ✓ 1 % : textiles réemployés ou recyclés
- ✓ 41 % : déchets déposés en déchetterie

De plus en plus de déchets alimentaires sont désormais orientés vers le compostage ou la méthanisation.

Sécuriser l'eau pour l'avenir : la rehausse du barrage de Saint-Géraud

Porté par l'Institution interdépartementale du barrage de Saint-Géraud (Tarn et Tarn-et-Garonne), l'ouvrage fait l'objet de travaux de rehausse depuis l'automne dernier. Construit en 1987, il soutient les étiages des bassins du Cérrou et de l'Aveyron et profite à 46 communes des deux départements.



© Département du Tarn

Pour faire face au changement climatique, la capacité du barrage sera augmentée de 9,5 % grâce à des rehausses fusibles qui porteront le volume à 16,5 millions de m³, afin de sécuriser les usages et de maintenir les débits d'étiage, sans impact sur le fonctionnement ni la sécurité de l'ouvrage.

L'opération est cofinancée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le FEDER et les Départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne.



3,1 M € investis pour sécuriser durablement la ressource, maintenir les débits en période sèche et préserver des milieux aquatiques.



EXPRESSIONS

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes transmis au plus tard un mois avant la date prévisionnelle de parution n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 72 du règlement intérieur).

Groupe Radical et Apparentés

Notre groupe restera pleinement vigilant quant à la bonne gestion des finances publiques, dans un contexte où chaque euro dépensé doit répondre à un objectif d'efficacité, d'équité et d'intérêt général. Cette exigence de rigueur s'accompagne d'une volonté constante de préserver la capacité d'investissement de notre collectivité tout en garantissant la qualité des services rendus aux habitants.

Une attention particulière sera portée à la révision des politiques d'aides en faveur des communes et des communautés de communes. Ces collectivités constituent les premiers investisseurs de notre département. Par leurs projets d'aménagement, d'équipement et de développement, elles soutiennent directement l'activité économique locale, favorisent l'emploi et renforcent l'attractivité de notre territoire.

Nous veillerons à ce que ces dispositifs demeurent lisibles, justes et adaptés aux réalités de chaque territoire, afin de garantir un accompagnement équilibré et efficace. Soutenir les collectivités locales, c'est investir dans l'avenir de notre département et contribuer à un développement harmonieux, durable et solidaire au bénéfice de tous.

Jean-Michel Baylet, Alain Belloc,
Patricia Ducassé, José Gonzalez,
Anne Ius, Christiane Le Corre,
Marie-Claude Nègre, Michel Weill

Groupe Tarn-et-Garonne en Commun

La démission de Michel Weill a nécessité de réélire un président et des vice-présidents. Notre groupe a présenté la candidature de Valérie Rabault qui a obtenu 15 voix, contre 15 voix pour JC Bertelli. En cas d'égalité, la loi prévoit que c'est le candidat le plus âgé qui devient président. Nous le regrettons car Valérie aurait donné une bonne impulsion à notre département. Pour les vice-présidents, la liste que nous soutenions a obtenu 15 voix contre 14 à celle du président. Nous comptons donc 3 vice-présidents.

Nous demandons au nouveau président de garder un cap utile pour vous, par exemple : soutenir les sapeurs-pompiers et continuer l'investissement pour leurs casernes (+20% entre 2021 et 2024 en dotation par habitant), poursuivre le désendettement (-14 millions € depuis notre arrivée), ne pas dégrader la situation financière (le 82 fait partie des 41 départements avec une situation stabilisée), agir pour vous avec le chèque sport que nous avons créé pour les collégiens de 6^{ème}, le permis de conduire gratuit sous conditions de ressources, le guide des actions pédagogiques gratuites pour vos enfants (<https://miniurl.be/r-6vk0>)...

Nous remercions les sapeurs-pompiers qui ont tant œuvré cet été et vous souhaitons une bonne rentrée !

Catherine Bourdoncle,
Emmanuel Cros, Valérie Rabault,
Dominique Sardeing,
Nadine Sinopoli, Cédric Vaissières

Groupe Tarn-et-Garonne de gauche et écologiste

Nous remercions les élus de la nouvelle majorité, qui nous ont permis de constituer un groupe, et de pouvoir désormais nous exprimer dans le magazine départemental.

Lors du changement de présidence, les sensibilités politiques au sein de l'assemblée départementale se sont avérées très équilibrées et cela s'est démontré lors de la mise en place des commissions.

Plusieurs dossiers ont été travaillés ou poursuivis depuis le changement de présidence, à savoir, la problématique de l'eau avec le besoin du soutien aux étiages de nos rivières. La question délicate mais obligée du « partage de la ressource en eau » ne peut plus être reportée.

Dans le domaine social, des inquiétudes pèsent toujours sur la prise en charge de nos enfants en souffrance par l'Aide Sociale à l'Enfance. Avec une population vieillissante et peu aisée, le département fait face à une explosion de demandes. Les départements sont confrontés à une montée des dépenses sociales, nous insistons à nouveau pour qu'une pression « groupée des départements » soit faite auprès du gouvernement, afin qu'il réévalue sérieusement les moyens donnés aux collectivités. Ce manque de financement se répercute sur les prestations attendues par les tarn-et-garonnais.

Ghislain Descazeaux,
Liliane Morvan

Groupe Union des droites de Tarn-et-Garonne

Enfin, votre voix compte !

Une injustice antidémocratique est enfin réparée : le nouveau président du Conseil départemental a restauré le pluralisme en permettant à notre binôme d'union des droites de s'exprimer dans ce magazine après cinq années de boycott par l'ex majorité PS-PRG. Nos opinions sont largement majoritaires dans toutes les communes du département et nous devons pouvoir utiliser, à l'instar des autres conseillers départementaux, les supports institutionnels à disposition des élus pour vous défendre.

Votre voix, qui n'est autre que celle de la majorité des Tarn-et-Garonnais, est enfin entendue sur plusieurs sujets. Ainsi, nous avons obtenu pour nos sapeurs-pompiers ce que nous demandions depuis des années : la revalorisation de la subvention de fonctionnement en faveur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) à hauteur de deux millions d'euros. Grâce à cet effort financier, nos pompiers pourront mieux se former afin de perfectionner leurs interventions et engager des recrutements pour avoir des effectifs assez suffisants pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Jusqu'à la fin du mandat au printemps 2028, vous pourrez compter sur deux élus qui ne transigeront pas pour défendre vos intérêts !

Any Delcher, Romain Lopez

Groupe Engagés pour le Tarn-et-Garonne

L'implosion de l'ancienne majorité PS/PRG a révélé les limites d'un système à bout de souffle. Face à cette situation, nous avons fait le choix de la stabilité et du sens des responsabilités en soutenant l'élection de Jean-Claude Bertelli à la présidence du Conseil départemental. Son expérience, sa connaissance des territoires et son sens du dialogue sont les garanties d'une gouvernance efficace.

Ce choix n'est pas celui des intérêts partisans, mais celui de l'action. Dès les premières séances, nous avons poursuivi le projet d'agrandissement du collège de Lafrançaise, et voté 2 millions d'euros supplémentaires pour nos sapeurs-pompiers, une revendication ancienne enfin entendue. Nous saluons leur engagement exceptionnel tout au long de cet été face aux dramatiques incendies.

Notre groupe a également obtenu l'adoption d'un amendement ouvrant le « Chèque Sport 82 » à tous les élèves de 6^e, y compris ceux des collèges privés. Une mesure d'équité qui met fin à une différence de traitement injustifiée et qui permet à davantage de jeunes de pratiquer une activité sportive.

Nous continuerons d'agir avec responsabilité, dans un esprit de dialogue et d'efficacité, pour servir tous les Tarn-et-Garonnais et préparer l'avenir de notre département.

**Mathieu Albugues,
Sophie Delbreil, Clarisse Heulland,
Bernard Pécou**

Groupe Tarn-et-Garonne d'Abord

Le 13 avril dernier, Jean-Claude BERTELLI a été élu Président du Conseil Départemental de Tarn & Garonne, succédant ainsi à Michel WEILL.

La volonté du nouveau Président est d'adopter un consensus avec l'ensemble des conseillers départementaux afin que les dernières années de ce mandat puissent rejoindre les attentes des tarn-et-garonnais. Preuve en est de ce consensus en permettant à des binômes de devenir un groupe d'élus.

Ce que nous avons relevé sur les finances du Département est malheureusement et désormais une réalité. Mais plus que des critiques et des lamentations de toute part, un travail collectif doit désormais être engagé pour que chacun des élus de l'hémicycle prenne ses responsabilités par rapport aux moyens à mettre en œuvre en fonction des finances, avec certainement un recentrage sur les investissements régaliens départementaux et une analyse fine des accompagnements communaux qui pourront subsister selon certaines politiques.

À nous tous d'avoir l'intelligence d'un travail collectif, au-delà de nos horizons politiques, en prenant soin de servir le Tarn-et-Garonne d'abord !

**Christian Astruc, Jérôme Beq,
Jean-Claude Bertelli,
Jean-Philippe Bésiers,
Élisabeth Castagné, Véronique
Colombié, Marie-José Mauriège**

SALON DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

 **SALLE EURYTHMIE
MONTAUBAN (82)**




**SAM.
21 NOV.**
9H-17H



ENTRÉE LIBRE